

# Reconnaisances des apprentissages

À l'école Joseph-Moreau, nous trouvons important de reconnaître les élèves qui se démarquent dans les différentes sphères d'apprentissage. Par le fait même, à chaque bulletin nous soulignons les succès scolaires des élèves.

Les catégories sont celles de la *distinction* et de la *grande distinction*.

Ci-dessous, vous trouverez les critères utilisés pour déterminer un placement aux tableaux *de distinction et de grande distinction* :

## **Critères pour les reconnaissances de DISTINCTION**

L'élève a obtenu une moyenne dans les matières de base\* se situant entre 80 % et 89 % et n'a aucune note inférieure à 70 % dans toutes ses matières.

## **Critères pour les reconnaissances de GRANDE DISTINCTION**

L'élève a obtenu une moyenne dans les matières de base\* d'au moins 90 % et n'a aucune note inférieure à 80 % dans toutes ses matières.

\* Le terme *matières de base* désigne les cours de base soient les cours de français, anglais, mathématiques, sciences et études sociales.